

Composition des déchets ménagers du canton de Genève

Enquête 2002



**Service Cantonal
de Gestion des Déchets**

Pour toute question:
Tél. 022 327 43 44
gedec@etat.ge.ch www.geneve.ch/gedec



6, ch. de la Gravière tél. 022 327 47 11

Pour obtenir ce document:
Tél. 022 327 47 11
www.geneve.ch/environnement-info



République et canton de Genève
Département de l'intérieur,
de l'agriculture et de l'environnement



**Service Cantonal
de Gestion des Déchets**

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	page 3
MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	page 4
Un problème scientifique	page 4
10 tonnes de déchets à l'étude	page 4
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	page 9
Les ménages genevois ne trient pas assez	page 9
Déchets de cuisine incinérés à côté de la compostière	page 11
Les ménages genevois trient bien les piles, les déchets électroniques et les textiles	page 11
POTENTIEL DE RECYCLAGE	page 15
La progression du recyclage est très régulière	page 15
Les déchets de cuisine sont encore trop peu recyclés	page 15
Beaucoup de papier et de carton recyclables vont encore à la poubelle	page 16
La moitié des emballages pourraient être recyclés	page 16
VARIATION SUIVANT LES QUARTIERS	page 18
Les conteneurs enterrés mieux aimés du public	page 18
COMPARAISON AVEC LA MOYENNE SUISSE	page 19
COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE DE 1986	page 21
CONCLUSION	page 23

Remerciements : Le GEDEC tient à remercier chaleureusement la voirie de la Ville de Genève qui a mis gracieusement à sa disposition la logistique de collecte des ordures, notamment un camion et son chauffeur, ainsi qu'une place pour le conditionnement des ordures en vue de leur expédition à Lucerne. Le GEDEC remercie également les communes d'Aire-la-Ville, Bardonnex, Bellevue, Carouge, Cartigny, Cologny, Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Lancy, Onex, Vernier et Veyrier qui ont autorisé le prélèvement des ordures sur leur territoire, ainsi que leurs entreprises concessionnaires, à savoir Chevalley Transports SA, Dupertuis Michel, Sauvin-Schmidt SA, Serbeco SA, Transvoirie SA et Transport S. Favrat, qui ont facilité d'une façon ou d'une autre la collecte des ordures.

Coordination du projet : Bureau d'ingénieur Alfonso Villegas et Jean Grau (GEDEC) - **Rapport technique :** Bureau d'ingénieur Alfonso Villegas - **Tri des ordures :** Ökomobil (Lucerne)
Rédaction : Pierre-André Magnin (Communication in Science) - **Conception, réalisation :** www.alibi.ch - **Photographies :** David Mayenfisch - **Impression :** Imprimerie Genevoise SA
(impression sur papier 100% recyclé Cyclus Print) - Genève 2003

RÉSUMÉ

ENCORE TROP DE DÉCHETS RECYCLABLES DANS LES POUBELLES DES MÉNAGES GENEVOIS

Les poubelles des ménages du canton de Genève contiennent encore trop de déchets qui pourraient être triés et valorisés. Avec seulement 32 %* de déchets recyclés, les ménages genevois sont loin de la moyenne suisse qui se situe entre 40 % et 45 %.

Pour égaler le niveau de recyclage du reste du pays, les ménages devraient jeter aux ordures deux fois moins de papier et de carton, et deux fois moins de verre. Ils devraient aussi mieux trier leurs déchets de cuisine, afin de doubler la trop faible quantité qui entre actuellement dans la filière du compostage (moins de 10%).

Par contre, les poubelles des ménages de Genève contiennent peu de piles, peu de déchets électroniques et peu de déchets spéciaux (*produits toxiques, médicaments, restes de peinture, etc.*), signe que leur récupération fonctionne bien et que la population a compris la nécessité d'éviter d'incinérer ces éléments potentiellement dangereux. Les textiles sont eux aussi très bien triés, prouvant qu'à Genève on se sent solidaire des plus démunis à qui les vêtements encore utilisables sont destinés.

Telles sont les principales conclusions de la vaste enquête scientifique** sur le contenu des poubelles des ménages, menée dans tout le canton en mai et novembre 2002. Ses résultats serviront non seulement à préciser les besoins en installations techniques et à améliorer les circuits du recyclage, mais aussi à orienter les futures campagnes de sensibilisation du public.

Diminuer – grâce au tri – le volume des déchets à incinérer n'est pas seulement une nécessité pour nuire le moins possible à l'environnement. Cela permet aussi une double économie: c'est occasionner moins de frais d'incinération pour les collectivités, et c'est disposer de précieuses matières premières pour l'industrie (*papier, verre, métaux, etc.*) et pour l'agriculture (*compost*).

* Le taux de 32%, résultant de cette étude, concerne exclusivement les déchets ménagers. Il ne doit pas être confondu avec le taux de recyclage des déchets urbains communaux qui est de 33%. Ce dernier, publié dans l'inventaire 2002 des déchets, englobe les déchets des entreprises levés par les services de voirie communaux.

** L'étude complète "Composition des déchets ménagers du canton de Genève, campagne 2002 – rapport technique, méthodologie et résultats (Bureau d'ingénieurs Villegas, juin 2002)" est disponible auprès du Service cantonal de gestion des déchets.



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

UN PROBLÈME SCIENTIFIQUE

Définir le contenu des poubelles des ménages de Genève est un problème complexe. Il faut d'abord obtenir des déchets représentatifs du canton – allant de l'immeuble d'un quartier densément peuplé jusqu'à une zone résidentielle de villas. Il faut ensuite s'assurer que le contenu de ces poubelles ne provient pas d'activités professionnelles. Il faut encore estimer à combien d'habitants correspond la quantité de déchets récoltés dans la rue. Et, enfin, il faut trier ces déchets, les identifier, les diviser en catégories, les peser, et passer les résultats au filtre des statistiques et de l'analyse.

Pour que les résultats soient fiables, il est exclu de choisir des groupes d'habitants et de leur demander de livrer régulièrement leurs poubelles: cela aurait une influence sur leur comportement et sur leur manière de jeter et de trier.

C'est pourquoi, pour cette nouvelle enquête, on a calqué l'échantillonnage des poubelles sur les catégories des zones de construction, car elles correspondent assez bien à la densité de la population. Ainsi, les déchets ont été prélevés dans sept zones d'habitat et sur dix communes. Les lieux de ramassage ont été choisis en fonction de leur proximité ou de leur éloignement d'un point de collecte communal (*verre, métaux, piles...*), et les immeubles en fonction de leur équipement pour le tri des déchets de cuisine. Afin d'obtenir une vue représentative de l'année, les prélèvements se sont déroulés sur deux périodes de 2002, l'une entre le 21 et le 27 mai; l'autre entre le 14 et le 26 novembre.

Longues et chères, de telles enquêtes sont rares. Cependant, les résultats sont très précieux pour estimer l'efficacité des campagnes de sensibilisation du public au recyclage, pour évaluer les performances des infrastructures de tri, et pour planifier les besoins en capacité d'incinération. La dernière enquête en date, plus modeste quant à son échelle, a été menée à Genève en 1993. Une autre, presque aussi importante, a eu lieu en 1986, en collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

10 TONNES DE DÉCHETS À L'ÉTUDE

Près de 10 tonnes de sacs-poubelle ont ainsi été collectées, soit la production de 4300 habitants pendant une semaine. Ces ordures ménagères ont été préparées puis conditionnées en paquets de 250 kilos, avant d'être expédiées à Lucerne afin d'être triées par du personnel déjà formé à ce travail. En effet, entre novembre 2001 et mai 2002, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (*OFEP*) a organisé une étude nationale sur la composition des déchets, dont les résultats offrent d'utiles comparaisons avec l'enquête de Genève. Cependant, à Genève, on a choisi de mener des analyses plus détaillées, notamment en recensant séparément les déchets de cuisine et de jardin, en séparant les différentes catégories de papier et de carton, et en distinguant les emballages recyclables de ceux qui ne le sont pas.

Pour vérifier que les échantillons de déchets correspondent bien au nombre d'habitants estimé, on a aussi fait compter les couches-culottes pour bébés. Ce déchet est idéal pour étalonner les statistiques, car les bébés représentent seulement 3,3% de la population et vivent dans toutes les zones d'habitat.





RÉSULTATS





RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

LES MÉNAGES GENEVOIS NE TRIENT PAS ASSEZ

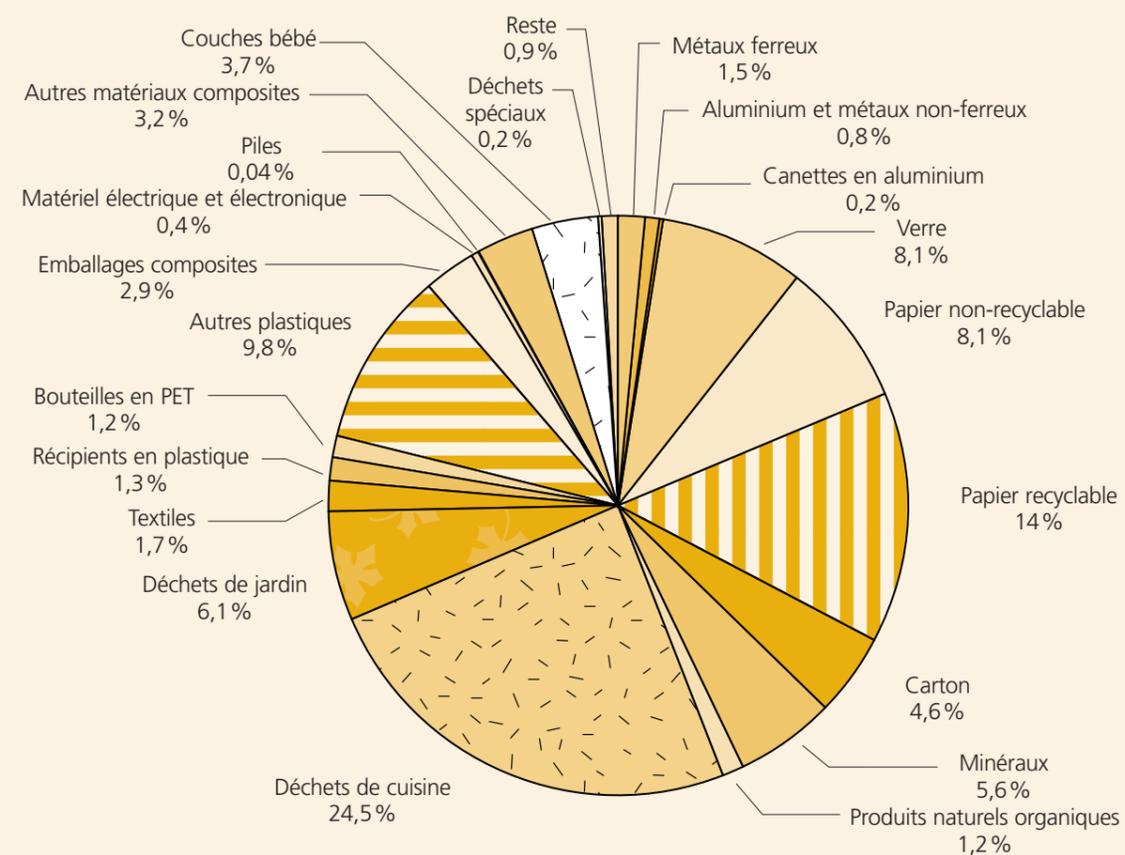
La conclusion principale de l'étude est que, en moyenne, les ménages de Genève ne trient pas encore suffisamment leurs déchets. Chaque habitant produit, en moyenne, 344 kg de déchets ménagers par an. Il trie – toujours en moyenne – 32 % de ses déchets pour les faire entrer dans la voie du recyclage ou d'une élimination particulière. Les 68 % restant partent à l'incinération avec les ordures ménagères.

Avec 32 % de recyclage, Genève se situe bien en dessous de la moyenne suisse qui oscille entre 40 et 45 %. Pour se hisser au niveau du pays, les habitants de Genève devraient jeter aux ordures ménagères

moitié moins de papier, de carton et de verre, et mettre deux fois plus de déchets de cuisine dans les containers destinés au compost.

Plus de 30 % du poids de la poubelle du ménage est constitué de déchets organiques qui pourraient être récupérés pour le compostage – quatre cinquièmes sont des déchets de cuisine, et un cinquième des déchets de jardin. Cette poubelle contient aussi plus de 18 % de papier et de carton faciles à mettre au vieux papier, et 8 % de verre. Ces trois matériaux recyclables représentent ainsi au total plus de la moitié du poids des ordures ménagères (56%).

COMPOSITION MOYENNE DE LA POUBELLE DU MÉNAGE GENEVOIS (2002)



CONTENU DÉTAILLÉ DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DÉCHETS RETENUES DANS L'ENQUÊTE (2002)

Fraction	Contenu
1 Métaux ferreux	Métaux ferro-magnétiques, boîtes de conserves, couvercles en fer, vis, clous, casseroles en fonte
2 Métaux non-ferreux	Métaux non-magnétiques, feuilles d'aluminium, tubes, boîtes et couvercles de boîtes en métal non-ferreux
3 Canettes en aluminium	Boîtes en aluminium pour boissons
4 Verre	Verre d'emballage (<i>bouteilles pour boissons, flacons pour parfums</i>), vitres, ampoules, gobelets et pots en verre, tubes néon
5 Papier non-recyclable	Papier de ménage, mouchoirs, serviettes et nappes en papier
6 Papier recyclable, journaux	Journaux, magazines, livres, catalogues, publicité, sacs en papier, papier de bureau
7 Carton	Boîtes en carton, emballages non-plastifiés (<i>par exemple boîtes pour chaussures</i>), carton ondulé, rouleaux de papier WC, emballages d'œufs
8 Minéraux	Pierres, litières pour animaux, céramique, porcelaine, poussière, cendres
9 Produits naturels organiques	Bois, os, cuir, peaux, cheveux, arrêtes de poisson, charbon de bois
10 Déchets de cuisine	Déchets de repas (<i>fruits, légumes, pâtes, riz, pain, viande, sachets de thé, marc et filtres de café</i>)
11 Déchets de jardin	Herbe, fleurs, feuillage, plantes avec terre, branches, copeaux de bois pour le jardin
12 Textiles	Habits, fibres naturelles et synthétiques, chiffons, collants, nappes et serviettes en textiles, moquettes, chiffons de nettoyage, rideaux
13 Récipients en plastique	Bouteilles pour boissons, lait, huile, vinaigre, sirop, produits de nettoyage, de lessive, d'engrais, boîtes de peinture et de plâtre vides
14 Bouteilles en PET	Bouteilles en PET pour boissons
15 Autres plastiques	Sacs de poubelles, sacs de commissions, feuilles en plastique, emballages en plastique, pots de yaourts, emballages d'œufs, emballages de "fast food", Sagex, caoutchouc
16 Emballages composites	Emballages de lait et de jus de fruits (<i>Tetra-Brik</i>), emballages pour surgelés, emballages alu-plastique (<i>fondue, rösti, café</i>), emballages de cigarettes, certains tubes en "plastique"
17 Matériel électrique et électronique	Appareils ménagers électriques et électroniques, radios, lampes, montres, fers à repasser, sècheurs, rasoirs, déchets d'ordinateur, jouets électroniques
18 Piles	Toutes les piles et accumulateurs
19 Autres matériaux composites	Meubles, appareils ménagers non-électroniques, jouets en matériaux composites, chaussures et tapis en matériaux composites, bijoux, outils de travail (<i>marteau, etc.</i>), câbles, plexiglas, classeurs, photos, lunettes solaires, miroirs, poêles en téflon, tampons, serviettes hygiéniques, ouates
20 Couches bébé	Couches pour bébé
21 Déchets spéciaux	Médicaments, thermomètres, bombes aérosols, boîtes de peinture pleines et partiellement remplies, matériaux de développement de photos, huiles usées, produits phytosanitaires
22 Reste	Fraction résiduelle d'une taille inférieure à 8 mm

DÉCHETS DE CUISINE INCINÉRÉS À CÔTÉ DE LA COMPOSTIÈRE

Actuellement, les déchets urbains mélangés de tout le canton sont conduits à l'usine d'incinération des Cheneviers (*sur le bord du Rhône, près d'Aire-la-Ville*). L'incinération coûte CHF 250.- la tonne, à la charge des communes. On estime que 80% de ces déchets incinérés levés par les communes proviennent des ménages. Ainsi, durant l'année 2002, chaque habitant y a envoyé 233 kilos d'ordures, dont 57 kilos étaient des épiluchures et des restes de repas. Ceci n'est pas très judicieux, dès lors qu'à deux pas de l'usine d'incinération, le canton a construit une installation de compostage ultramoderne pour les déchets de cuisine et de jardin. On y produit non seulement un compost de haute-qualité pour l'agriculture et le jardinage, mais aussi du méthane, un gaz qui sert à faire tourner deux moteurs-générateurs d'électricité raccordés au réseau ("*courant vert*").

LES MÉNAGES GENEVOIS TRIENT BIEN LES PILES, LES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES ET LES TEXTILES

L'enquête indique qu'une amélioration générale du recyclage est possible à Genève, car les ménages font mieux que la moyenne suisse dans trois cas: les piles (*0,09 kg par habitant et par an*), les déchets électroniques (*0,9 kg par habitant et par an*) et les textiles (*3,9 kg par habitant et par an*). Pour les déchets spéciaux (*produits toxiques, solvants, restes de peintures, médicaments, etc.*), le canton est dans la moyenne du pays.

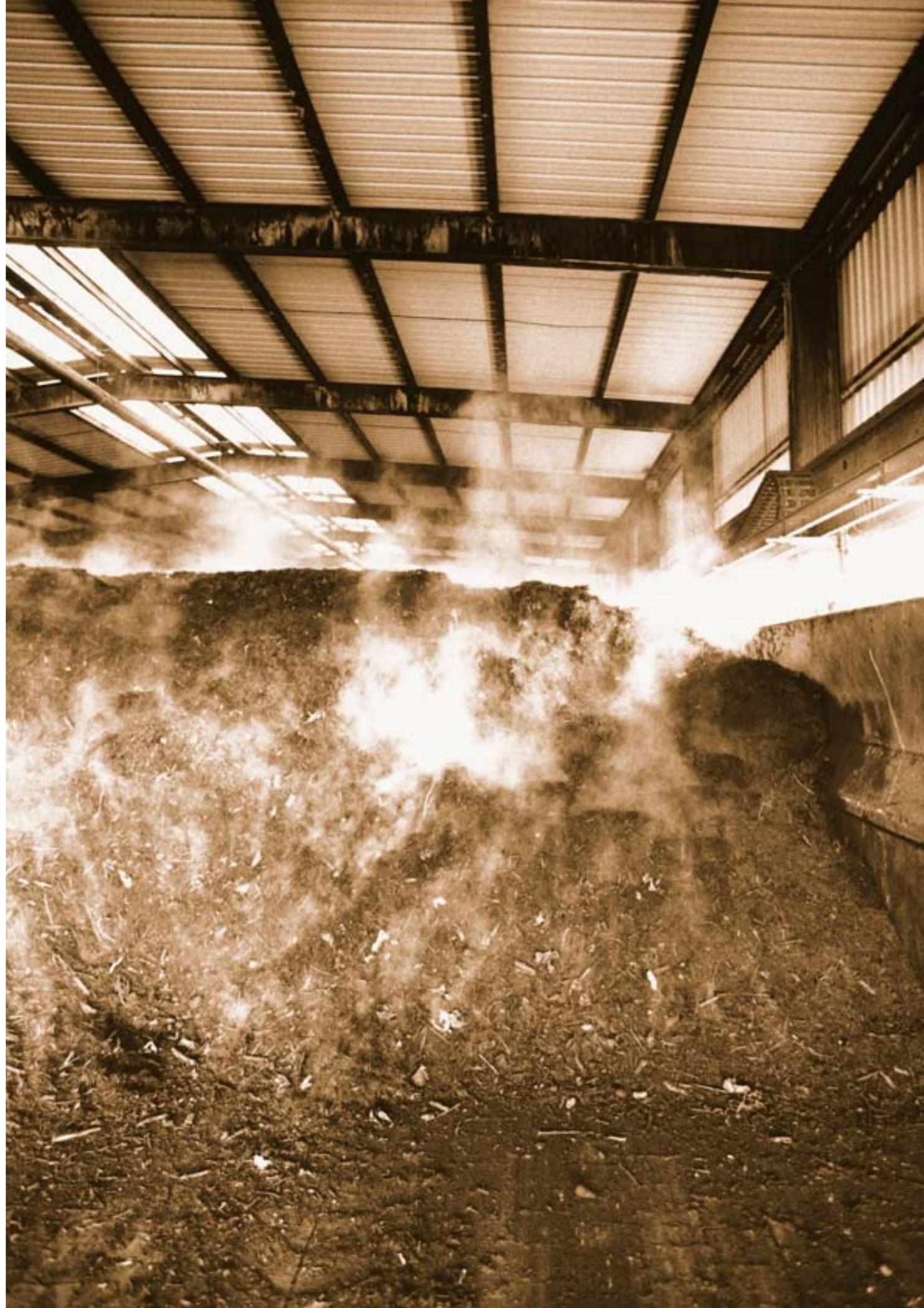
Les bons résultats pour les piles et les déchets électroniques s'expliquent sans doute parce que les citoyens ont été bien informés: ils ont compris les dangers de les incinérer. De plus, beaucoup de commerces mettent des boîtes de récupération à la vue de leurs clients – sans oublier les poubelles spéciales pour les piles, qui ont été placées dans les rues de la Ville de Genève, dans les bâtiments publics, les écoles et la plupart des déchetteries communales.

Quant aux textiles, chacun a pu remarquer dans la rue ces grandes "boîtes" de récupération mises en place par différentes associations. Elles répondent à la motivation du public qui préfère donner ses vêtements usagés aux plus démunis, plutôt que de les jeter.



**QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS JETÉES ANNUELLEMENT PAR CHAQUE HABITANT
DU CANTON DE GENÈVE (2002)**

Fraction	kg/hab. an	%
Métaux ferreux	3,41	1,46
Métaux non-ferreux	1,87	0,80
Canettes en aluminium	0,52	0,22
Verre	18,82	8,08
Papier non-recyclable	18,83	8,08
Papier recyclable	32,76	14,06
Carton	10,67	4,58
Minéraux	13,06	5,61
Produits naturels organiques	2,78	1,19
Déchets de cuisine	57,03	24,48
Déchets de jardin	14,12	6,06
Textiles	3,91	1,68
Récipients en plastique	3,14	1,35
Bouteilles en PET	2,78	1,19
Autres plastiques	22,89	9,83
Emballages composites	6,82	2,93
Matériel électrique et électronique	0,86	0,37
Piles	0,10	0,04
Autres matériaux composites	7,41	3,18
Couches bébé	8,56	3,67
Déchets spéciaux	0,44	0,19
Reste	2,22	0,95
Total	233,00	100,00



Page de droite: Halle de compostage du Site-de-Châtillon



POTENTIEL DE RECYCLAGE

LA PROGRESSION DU RECYCLAGE EST TRÈS RÉGULIÈRE

En 1989, année où l'on a commencé à introduire la récupération des déchets de cuisine et de jardin, le taux de recyclage des déchets ménagers se situait à 10 %. Il a atteint 32 % * en 2002, et on est encore loin de l'objectif de 40 % que le canton s'était fixé pour la fin 2002. Cependant, il est important de savoir que, depuis 1989, ce taux a augmenté très régulièrement d'année en année.

Grâce à ce recyclage, chaque habitant du canton envoie désormais à l'incinération un peu moins de déchets qu'en 1989. Mais, la production de déchets par habitant est globalement en augmentation, même si elle connaît des baisses temporaires pendant les années de ralentissement économique. L'enquête 2002 indique d'ailleurs que plus un ménage est financièrement aisé, et plus sa poubelle contient d'emballages divers qui sont des témoins indirects de l'ampleur de ses achats.

Pour 2002, les trois meilleurs taux de recyclage sont obtenus avec les déchets de jardin (75 % de recyclage), le verre (52 %), et le papier et le carton (48 %). Ces déchets sont d'ailleurs tous faciles à trier, et il existe pour chacun d'eux des voies de récupération bien établies.

LES DÉCHETS DE CUISINE SONT ENCORE TROP PEU RECYCLÉS

Le plus mauvais score de recyclage va aux déchets de cuisine: moins de 10 % de la production des ménages parvient dans la filière du compostage. Or, bien des personnes aimeraient participer à l'effort de tri, mais leur immeuble ou leur quartier n'est pas (ou plus) équipé pour cette récupération. Car, contrairement au papier, n'importe qui ne peut pas mettre son sac vert sur le trottoir. Il faut que l'immeuble ou le quartier ait été officiellement équipé d'un container collectif, et que ses habitants aient reçu une poubelle verte pour faire le tri dans leur logement (on ne parle évidemment pas ici des particuliers qui peuvent composter au fond de leur jardin).

Cet équipement n'est pas toujours facile à mettre en place selon la vétusté de l'immeuble. En Ville de Genève, par exemple, on estime qu'environ un tiers des immeubles n'ont pas la place ni les accès nécessaires pour organiser ce tri – ce sont souvent des bâtiments anciens. Même dans les immeubles neufs, les architectes oublient trop souvent de prévoir une place stratégique et pratique pour disposer un container commun. Ils négligent aussi de prévoir une poubelle à compartiments de tri dans les cuisines. Il faut dire qu'un règlement ne les y oblige que depuis le milieu de l'année 2003.

De surcroît, même si un immeuble a été équipé par le passé, cette bonne pratique s'est souvent perdue à la suite du déménagement de certains locataires, du manque de discipline de quelques autres, et de la démotivation du concierge – quand il y en a encore un. En effet, le concierge a souvent été remplacé par une société de nettoyage, ce qui facilite d'autant moins la survie du tri.

Il est vrai que les déchets de cuisine sont les moins faciles à collecter séparément. Ils exigent une discipline quotidienne, et ne sont pas aussi agréable à manier et à stocker que les piles ou le papier. Sans oublier que la nécessité de faire ce tri n'est sans doute pas encore bien comprise par la majorité du public.

* Le taux de 32 %, résultant de cette étude, concerne exclusivement les déchets ménagers. Il ne doit pas être confondu avec le taux de recyclage des déchets urbains communaux qui est de 33 %. Ce dernier, publié dans l'inventaire 2002 des déchets, englobe les déchets des entreprises levés par les services de voirie communaux.

BEAUCOUP DE PAPIER ET DE CARTON RECYCLABLES VONT ENCORE À LA POUBELLE

Chaque habitant jette encore 32 kg de papier recyclable par an – surtout des journaux, des magazines, de la publicité et des papiers de bureau. Ce sont pourtant des déchets faciles à trier, et qui sont récoltés au porte à porte, ou grâce à des containers dédiés, disposés sur les points de collectes communaux. Les immeubles qui en proposent à leurs habitants sont aussi de plus en plus nombreux.

En moyenne, on jette aussi annuellement 10 kg de carton pourtant facile à recycler: carton ondulé, carton de déménagement, emballages de jouets, d'appareils électroménager, de produits de soins corporels, de médicaments, etc. Beaucoup de ces cartons sont aisés à aplatir pour les empiler sur le vieux papier. Il faut préciser que ces dix kilos annuels ne comprennent pas les cartons souillés, telles les boîtes de pizza ou de plat surgelé.

Le réflexe de mettre le journal sur le tas du vieux papier est déjà acquis par beaucoup de monde. Mais il faudrait aussi développer cette habitude dans d'autres actes quotidiens et avec d'autres emballages. Par exemple à la cuisine, avec le carton des corn-flakes ou des spaghettis; dans la salle-de-bains, avec les cartons qui emballent le dentifrice ou les cosmétiques; et jusqu'au WC avec le rouleau en carton qui termine le papier...

LA MOITIÉ DES EMBALLAGES POURRAIENT ÊTRE RECYCLÉS

Des emballages de toute nature remplissent les poubelles: ils en représentent, toujours en moyenne, 29% du poids. Un peu moins de la moitié d'entre eux sont recyclables (14% du poids de la poubelle). Parmi ces recyclables, le plus important est le verre, puis suivent les emballages métalliques (dont la majorité sont des boîtes de conserve en fer-blanc), les sachets en papier et les boîtes en carton. Les bouteilles en PET, qui prennent beaucoup de place dans le sac-poubelle, ne font en réalité que 1,2% de son poids.

A titre d'information, les sacs-poubelle eux-mêmes comptent pour moins de 1% du poids des déchets ménagers.

Les emballages non-recyclables sont surtout constitués de plastiques de toute nature et de "composites", c'est-à-dire de différents matériaux intimement liés (c'est le cas des briques de lait ou de jus de fruit: carton + plastique + alu). Pour l'instant leur tri à la source n'a pas beaucoup de sens, car ils sont difficiles à identifier et les voies de recyclage ne sont pas bien établies.



DÉCHETS MÉNAGERS DU CANTON ET TAUX DE RECYCLAGE (2002)*						
	Composition %	Tonnage incinéré	Tonnage recyclé	Tonnage produit	Recyclage taux en %	kg/hab produit
Métaux ferreux	1,46	1'453				
Métaux non-ferreux	0,80	796				
Canettes en aluminium	0,22	219				
Total emballages métalliques			157	2'626	6	6,1
Verre	8,08	8'043	8'553	16'596	52	38,8
Papier non recyclable	8,08	8'043		8'043		18,8
Papier recyclable, journaux	14,06	13'995				
Carton non recyclable	2,22	2'210		2'210		5,2
Carton recyclable	2,36	2'349				
Total papier et carton recyclable			15'362	31'706	48	74,1
Minéraux	5,61	5'584		5'584		13,1
Produits naturels organiques	1,19	1'185		1'185		2,8
Déchets de cuisine	24,48	24'367	2'800 ¹	27'167	10	63,5
Déchets de jardin	6,06	6'032	17'730	23'762	75	55,6
Textiles	1,68	1'672	1'360 ²	3'032	45	7,1
Récipients en plastique	1,35	1'344		1'344		3,1
Bouteilles en PET	1,19	1'185	920	2'105	44	4,9
Autres plastiques	9,83	9'785		9'785		22,9
Emballages composites	2,93	2'917		2'917		6,8
Matériel électrique et électronique	0,37	368	507	875	58	2,0
Piles	0,04	40	62 ¹	102	61	0,2
Autres matériaux composites	3,18	3'165		3'165		7,4
Couches bébé	3,67	3'653		3'653		8,5
Déchets spéciaux	0,19	189		189		0,4
Reste	0,95	946		946		2,2
	100,0	99'540	47'450	146'990	32,3	343,7

Notes :

¹ estimation

² on considère que l'ensemble des textiles recyclés sont des déchets ménagers

* Attention, ces chiffres diffèrent de ceux publiés dans l'inventaire 2002 des déchets du canton de Genève. Dans celui-ci, on trouve les données concernant les déchets urbains communaux, lesquels comprennent environ 20% de déchets d'entreprises que les communes lèvent avec les déchets ménagers.

VARIATION SUIVANT LES QUARTIERS

Même si l'enquête n'a pas analysé assez de déchets pour produire des statistiques fiables sur ce sujet, ses résultats laissent entrevoir des différences intéressantes entre les zones d'habitat. Par exemple, on récupère mieux le verre dans les zones de villas, ou en campagne, que dans les grands ensembles d'immeubles et le centre ville. La différence va du simple au triple.

Le phénomène est moins marqué, mais les zones villas récupèrent aussi mieux le papier et les déchets de cuisine. Mais ce sont évidemment celles qui jettent la plus grande quantité de déchets de jardin.

Sur l'ensemble, les quartiers les moins "jeteurs" de verre ont une performance comparable à la moyenne suisse. Par contre, ceux qui mettent le moins de papier à la poubelle en jettent encore deux fois plus que la moyenne suisse !

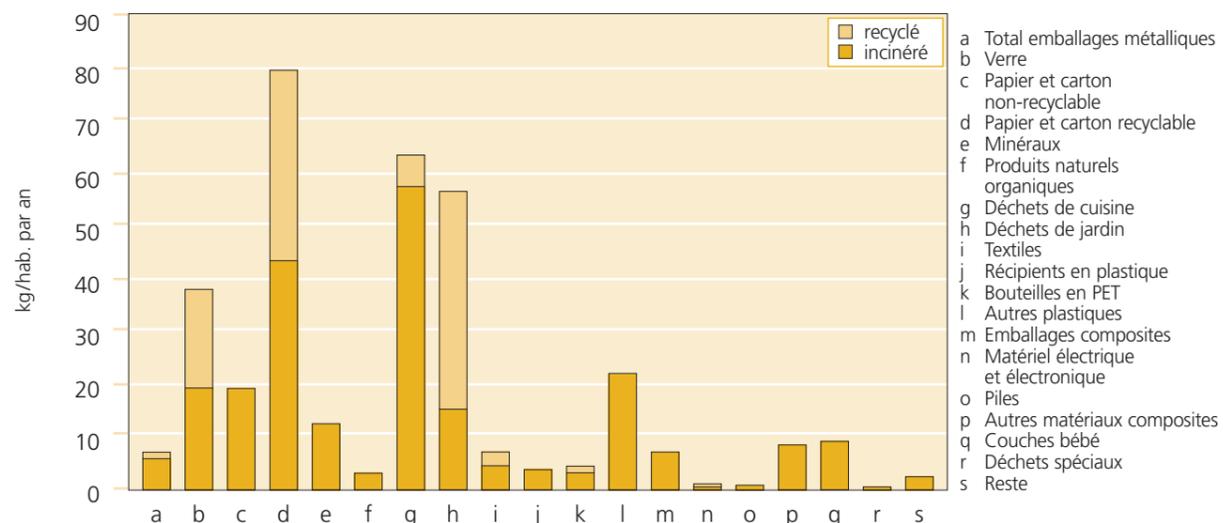
Si on considère uniquement le milieu urbain, les quartiers populaires paraissent mieux trier le papier, le carton et les déchets de cuisine que les quartiers résidentiels.

Pour les déchets de cuisine, il existe une certaine corrélation entre la qualité d'équipement de l'immeuble et la performance de tri. La différence entre immeubles "bien équipés" et "non équipés" peut aller jusqu'à 20 kg par habitant et par an. Cependant, dans les quartiers résidentiels (*observation en Ville de Genève*), le tri des déchets de cuisine se fait mal dans tous les cas, c'est-à-dire même si l'immeuble est correctement équipé.

LES CONTENEURS ENTERRÉS MIEUX AIMÉS DU PUBLIC

Par rapport aux conteneurs de récupération posés sur le sol, les conteneurs enterrés semblent mieux favoriser le recyclage du papier et du carton, ainsi que celui du verre. Mais l'enquête n'a pas noté de différences pour les déchets compostables (*étude comparative menée dans deux communes*). Ces résultats renforcent d'autres observations qui indiquent que le public préfère les conteneurs enterrés parce que les points de collecte paraissent plus accueillants et plus propres, et parce qu'il est plus facile d'y glisser ses déchets triés: il n'est pas nécessaire de devoir hisser son papier ou ses bouteilles comme dans les autres conteneurs; et des enfants peuvent facilement effectuer la tâche.

QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS JETÉES ET RECYCLÉES ANNUELLEMENT PAR HABITANT (2002)



COMPARAISON AVEC LA MOYENNE SUISSE

La composition des déchets genevois peut-être comparée aux résultats des analyses effectuées par l'OFEFP en 2001-2002.

Le Genevois moyen jette ainsi encore deux fois plus de verre et trois fois plus de papier que la moyenne des Confédérés. Le recyclage de ces deux matériaux devra donc absolument être amélioré à Genève. Cela devrait être possible puisque le Genevois est déjà capable de mieux trier les piles et le matériel électronique.



COMPOSITION DES POUBELLES GENEVOISES ET SUISSES		
Fraction	Genève %	Suisse %
Métaux ferreux	1,5	1,6
Métaux non-ferreux	1,0	1,2
Verre	8,1	4,2
Papier non-recyclable	8,1	12,8
Papier recyclable	14,1	4,0
Carton	4,6	4,1
Minéraux	5,6	5,2
Produits naturels organiques	1,2	2,1
Déchets compostables	30,5	28,5
Textiles	1,7	2,8
Réipients en plastique, y compris PET	2,5	2,3
Autres plastiques	9,8	12,1
Emballages composites	2,9	4,1
Matériel électrique et électronique	0,4	0,6
Piles	0,04	0,08
Matériaux composites	6,9	12,1
Déchets spéciaux	0,2	0,2
Reste	1,0	2,0
Total	100,0	100,0



COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE DE 1986

En 1986, année où s'est déroulée la dernière enquête de grande envergure sur les poubelles des ménages, il y avait très peu de recyclage, mis à part la récupération du verre et du papier. Genève n'avait alors pas encore mis en service son installation de compostage de Châtillon (1989).

Entre 1986 et 2002, la quantité de déchets incinérés par habitant a diminué de 15 %, et la quantité de déchets recyclés a augmenté de près de 6 fois. Cette évolution est allée de pair avec l'augmentation des déchets produits par chaque habitant (+16 %), et l'augmentation de la population (+14 %).

Depuis une quinzaine d'années, l'augmentation régulière du recyclage a donc permis d'éviter de devoir traiter des quantités croissantes de déchets urbains qui auraient dépassé les capacités d'incinération du canton. Le recyclage du verre, par exemple, s'est multiplié par deux depuis 1986 et celui du papier par quatre, mais on en consomme aujourd'hui beaucoup plus qu'à l'époque. C'est la raison pour laquelle, malgré la forte augmentation du recyclage, les proportions de verre et de papier dans les déchets incinérés n'ont finalement que peu varié.

Il en va autrement des piles pour lesquelles on constate une baisse sensible de deux tiers. Finalement, il est intéressant de se rappeler que le PET n'existait pas encore en 1986.

COMPOSITION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 1986 ET 2002

Désignation	GE 1986 %	GE 2002 %
Fer	2,15	1,46
Métaux non-ferreux	0,72	0,80
Canettes en aluminium	0,16	0,22
Verre	10,06	8,08
Papier	23,52	22,14
Carton	6,23	4,58
Minéraux	5,13	5,61
Déchets compostables	30,36	30,54
Textiles	2,13	1,68
Récipients en plastique	1,30	1,35
Bouteilles en PET	0,00	1,19
Autres plastiques	5,67	9,83
Emballages composites	2,33	2,93
Piles	0,11	0,04
Couches bébé	2,59	3,67
Matériel électrique et électronique, produits naturels organiques et autres matériaux composites	5,68	4,74
Déchets spéciaux	0,19	0,19
Reste	1,67	0,95
Total	100,00	100,00



CONCLUSION

Le canton de Genève s'était fixé l'objectif d'atteindre 40 % de recyclage des déchets ménagers à fin 2002, sans introduire de taxe sur les sacs-poubelle, contrairement aux deux tiers des communes suisses. Avec un taux de recyclage de 32 %, Genève est loin du but. Mais la progression régulière du recyclage depuis quinze ans et les bons résultats obtenus avec les piles, le matériel électrique et électronique, les déchets spéciaux et les textiles indiquent que les habitants du canton peuvent trouver des motivations sans l'incitation économique de la taxe.

Sur le long terme, il vaut d'ailleurs mieux que chacun trie ses déchets par conviction plutôt que par incitation économique: lorsqu'on a compris pourquoi le sort des déchets est intimement lié à la qualité de la vie et à l'avenir de la planète, consommer et jeter judicieusement devient une évidence pour la vie.

La politique du canton vise justement à développer cette conviction dans la population. Et elle doit évidemment s'accompagner de beaucoup d'information, afin que chacun comprenne la nécessité de limiter encore les quantités de papier, de carton, de verre et de déchets compostables à incinérer.

Mais l'information n'est pas tout, elle doit s'accompagner de nouveaux efforts pour faciliter le tri des déchets par le public. Au niveau des immeubles notamment, en offrant à davantage d'habitants l'occasion de pouvoir collecter séparément leurs déchets de cuisine – seulement 10 % sont actuellement récupérés pour le compostage. Les régies ont bien entendu un rôle important à jouer, ainsi que les concierges dont il faut revaloriser le rôle. Car cette profession joue non seulement une fonction sociale importante pour les habitants d'un immeuble, mais elle est aussi la clé du succès pour le maintien des filières de récupération des déchets ménagers.

Les chiffres donnés dans cette enquête sont des moyennes. Or, le comportement des habitants du canton est très variable. Beaucoup de gens se sont déjà mis à trier régulièrement leurs déchets – voire à considérer les emballages lors de leurs achats – alors que d'autres négligent cet effort civique, même si leur immeuble ou leur quartier est correctement équipé. A ce propos, l'enquête indique qu'en milieu urbain, les quartiers résidentiels trient moins que les quartiers populaires, et ceci même s'ils sont bien dotés en containers de récupération. Ce n'est donc sûrement pas quelques francs de plus sur le budget des sacs-poubelle qui vont changer cette tendance. Mais plutôt la prise de conscience que nos déchets ne disparaissent pas lorsqu'on les dépose dans le container d'ordures: les déchets recyclables non triés doivent être incinérés, et ce supplément d'incinération pèse lourd, non seulement sur le budget des communes (*et donc sur les impôts*), mais aussi sur l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le sol où pousse ce que nous mangeons.



